

Litchi

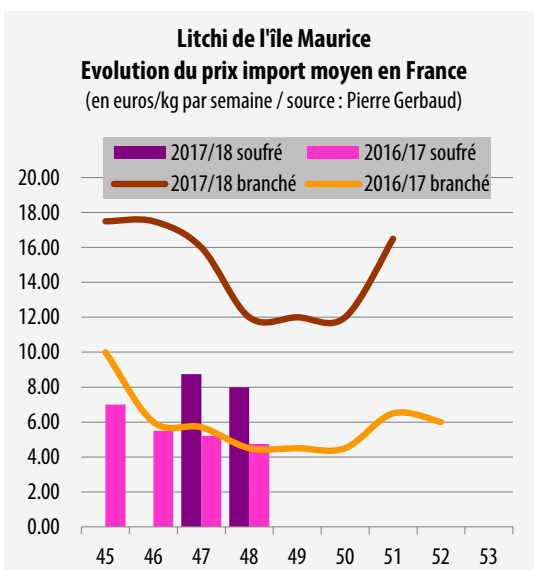
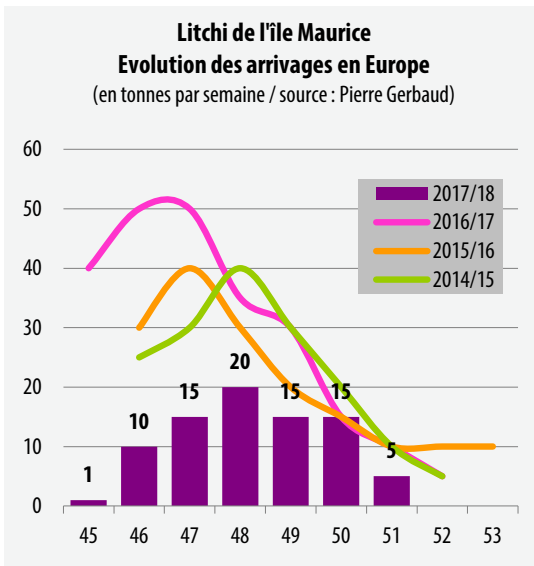
Île Maurice

Presque inaperçue

par **Pierre Gerbaud**



© Christian Lavigne



A l'instar de la Réunion, l'île Maurice a connu cette année un repli considérable de sa production de litchi et, par là-même, de ses capacités d'exportation. Estimées autour de 80 à 100 tonnes, les exportations ont marqué un net repli par rapport au score de l'année antérieure qui totalisait près de 250 tonnes. En effet, la campagne 2016-17 avait été particulièrement faste en termes de tonnage. Le contexte dans lequel s'est déroulée la campagne de commercialisation des litchis sur les marchés européens n'a pas été favorable à l'île Maurice. Les faibles possibilités d'exportation en début de campagne ont grevé les résultats globaux de la saison. Habituellement, Maurice débute sa campagne rapidement et avec des volumes conséquents. Cette année, il a fallu au moins deux semaines pour atteindre le pic des exportations et à un niveau très modéré. Maurice n'a pas profité des premières semaines de commercialisation où la nouveauté du produit et sa disponibilité limitée favorisent un bon écoulement à prix soutenus. Par ailleurs, la relative rareté du produit sur les marchés a entraîné une tarification particulièrement élevée. Au stade de détail, les prix ont été dissuasifs pour de nombreux consommateurs qui ont préféré différer leurs achats au profit des fruits acheminés par bateau. Dès la semaine 47, la commercialisation des litchis frais s'est avérée plus difficile, provoquant des méventes et les stockages. Des semaines 48 à 50, on observait des ventes à prix moins élevés pour les litchis frais branchés ou en bouquets de qualité dégradée (6.00-8.00 euros/kg contre 12.00-15.00 euros/kg). Maurice a exporté principalement des fruits branchés ou en bouquets. Les exportations de fruits égrenés et traités se sont limitées aux semaines 47 et 48. La concurrence des litchis de Madagascar, d'Afrique du Sud et du Mozambique sur ce créneau rendait quasiment invisible la présence des fruits mauriciens. Les prix des fruits frais demeuraient plus élevés que ceux des fruits égrenés, orientant vraisemblablement le choix des exportateurs de Maurice à privilégier ce type de produit. Si les fruits égrenés de Maurice ont été jugés de qualité correcte, ceux livrés branchés et en bouquets ont été appréciés dans leur majorité. La grosseur des grains, leur coloration, leur présentation et leur qualité gustative ont été soulignées par les réceptionnaires. Campagne après campagne, les exportateurs mauriciens améliorent la présentation de leurs produits. L'adoption systématique de sachets de conservation efficaces, mais aussi la présentation en bouquets, imitée des professionnels réunionnais, valorisent les fruits exportés et répondent aux demandes évolutives des distributeurs européens. Dans la compétition des origines de l'océan Indien, Maurice talonne la Réunion sur le créneau des fruits frais, mais reste plus discrète en termes de volume. L'extension des vergers est limitée et la logistique complexe, compte tenu de la concurrence des autres produits, alimentaires ou non, exportés par l'île Maurice, restreint les capacités de fret dévolues aux litchis en fin d'année ■